MIXTE PAR QUATRE EXCELLENCE

Pour une fois en Champagne, il y avait un nombre pair d'équipes qui se disputaient les deux places qualificatives pour la finale de ligue.

Je vois déjà les commentaires, comment l'arbitre peut il parler de nombre pair alors qu'il y avait 11 équipes et de 2 places pour la ligue alors qu'il a remis 3 convocations ?

Non je ne suis pas fada, mais tout simplement, je crois que l'équipe de Patrick Bogacki vexée de ne pas avoir obtenu la victoire l'an passée a cette année tenu à démontrer , sauf contre l'équipe Soissonnaise de Bernard LEMBROUCK et surtout la petite dernière à l'IV celle de Daniel LELEUX, qu'il y avait elle et les autres.

Justement, les autres, il a fallu le dernier match pour départager les trois équipes qui pouvaient prétendre aux 2 places qualificatives restantes. La défaite de l'équipe LECUYER face à l'équipe LE et la forte victoire de l'équipe BOULET a donc éliminé nos amis de Marle pourtant vainqueurs de cette épreuve l'an dernier.

Jean LORIN